

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DE MENNECY »**  
65, bd Charles de Gaulle - 91540 Mennecy

Mennecy, le 27 janvier 2026

**CONVOCAION**  
\*\*\*\*\*  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale des membres de l'ASL « Les demeures de Mennecy » qui se réunira en session ordinaire le :

**MARDI 24 MARS 2026 À 19H00**  
Salle G. Martin, 14 avenue Darblay (Résidence Charles Péguy) à Mennecy

afin de délibérer de l'ordre du jour proposé (au verso).

Cette même assemblée sera convoquée le même jour à 19H30 si le quorum des votants n'est pas atteint à 19H00. Fermeture de la salle à 22H00.

Vous trouverez, ci-joint, un formulaire de procuration (pouvoir) vous permettant de vous faire représenter, si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale.

Le Président.

# ORDRE DU JOUR

## 1. Nouveaux arrivants

## 2. Activités 2025 / 2026

- Appel d'offres espaces verts
- Élagage des arbres et entretien des végétaux du lotissement.
- Bilan des règlements de cotisations 2025
- Réfection de toiture du poste EDF Rue du Bas Clos Renault
- Sas de l'entrée des maisons K&B
- Obligations d'entretien des constructions et des jardins

## 3. Présentation des comptes au 31/12/2025 : soumis à l'approbation.

CCP : 223.99 € et Livret A : 10 642.56 € dont 223.60 € d'intérêts.

Le détail des comptes de gestion est consultable sur notre site internet :  
<http://www.asl-mennecy.org/document>

En assemblée, un document imprimé sera disponible à la consultation sur demande.

## 4. Quitus au comité syndical : soumis à l'approbation.

## 5. Budget 2026 : soumis à l'approbation.

## 6. Questions diverses

Merci de transmettre préalablement toute question que vous souhaiteriez voir abordée lors de cette assemblée par courriel à l'un des membres du bureau : [laurent@vandjour.com](mailto:laurent@vandjour.com)

Veillez vous identifier et énoncer littéralement vos questions, telles qu'elles seront enregistrées dans le compte-rendu d'assemblée générale.

## 7. Renouvellement du comité syndical : soumis à approbation.

## BILAN 2025 et BUDGET 2026

	BUDGET 2025 €	RÉALISÉ 2025 €	ÉCART 2026 €	BUDGET 2026 €
Fournitures	50,00	0,00	50,00	50,00
Affranchissements	100,00	106,99	-6,99	110,00
Antenne EDF	400,00	485,79	-85,79	500,00
Antenne Entretien	500,00	0,00	500,00	500,00
Plantations	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien espaces verts	8 200,00	8 196,84	3,16	8200,00
Assurance Responsabilité Civile	1 350,00	1 391,34	-41,34	1 400,00
Services (banque, site web, ARC)	579,00	564,44	14,56	570,00
Impôts et taxes (taxes foncières)	45,00	47,00	-2,00	50,00
<b>TOTAL</b>	<b>11 224,00</b>	<b>10 792,40</b>	<b>431,60</b>	<b>11 380,00</b>

## APPEL DE CHARGES 2026

Budget 2026	11 380,00 €
<b>TOTAL pour 70 propriétaires ou lot</b>	<b>11 380,00 €</b>
Soit par propriétaire ou lot	162,57 €
<b>Montant de la cotisation 2025 arrondi à</b>	<b>163,00 €</b>

Votre cotisation sera à régler après délibération sur le budget en assemblée générale 2026.



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DE MENNECY »  
65, bd Charles de Gaulle - 91540 MenneCY

## POUVOIR

Nous, soussignés.....

Demeurant.....

Déclarons donner Pouvoir, avec faculté de se substituer, à :

NOM : .....

PRENOM : .....

Demeurant / ou lien de parenté (\*) : .....

De nous représenter à l'assemblée générale ordinaire des colotis qui aura lieu le mardi 24 mars 2026 à 19H00 (ou, dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, à l'Assemblée générale ordinaire pour le même jour à 19H30).

Avec la faculté de signer la feuille de présence, prendre part à toutes les délibérations, émettre tout avis et tous votes consécutifs aux questions à l'ordre du jour tel qu'il figure à la convocation et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Fait à..... Le .....

- (\*) Tout membre de l'association ne peut se faire représenter que par son conjoint non-proprétaire, un ascendant, un descendant ou un autre coloti.
- Aucun mandataire ne peut détenir plus de 5 mandats.